

COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES

HANDICAPEES

MARDI 18 DECEMBRE 2007, A 18 H 30

Etaients présents :

M. TIGREAT Georges, Maire,
Mme CLAISSE, Adjoint au Maire,
M. GUIVARCH, Adjoint au Maire,
M. DERRIEN, Adjoint au Maire,
M. PERVES, Conseiller Municipal,
Mme DUBROEUCQ , Conseillère Municipale,
M. POULIQUEN, Conseiller Municipal,
M QUEMENER, F.N.A.T .H ,
M. JEGOU, F.N.A.T.H,
M. PAUL, F.N.A.T.H,
M. CHAPALAIN, Paralysés de France,
Mme MIOSSEC Marie Louise,
M. CORRE Jean Yves,
M. NANTEL Pascal, D.G.S,
M. COMBOT, STM

Absents excusés :

Mme GUEGUEN, Adjoint au Maire
Mme LE GOFF, Conseillère Municipale
M. LE VEN, Adjoint au Maire Honoraire

Assistait également à la réunion :

Mme GILLET, Adjoint Administratif

Conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le Conseil Municipal, par délibération du 31 mars 2006, a créé une Commission Communale pour l'Accessibilité des personnes handicapées. Cette commission a été invitée à s'exprimer sur le projet d'accessibilité des abords de la Poste .

ACCESSIBILITE DE LA POSTE AUX USAGERS.

Monsieur le Maire fait part à la Commission de l'avant-projet présenté par la Poste pour l'aménagement d'une rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite.

Monsieur DERRIEN, Adjoint au Maire chargé des travaux, présente le plan qui respecte une pente de 5% sur un trottoir de 1.40m de large bordé d'une rambarde. Le sol est prévu en enrobé, ce qui satisfait la commission.

Monsieur CORRE suggère que la rampe s'étende jusqu'à la cour et souhaite un aménagement du parking intérieur pour une place handicapés.

Il serait également souhaitable d'interdire le stationnement devant la rambarde par une bande jaune continue.

L'ouverture de la porte se faisant vers l'intérieur, pour un problème de sécurité et d'accès en fauteuil, il est demandé de prévoir une porte coulissante.

Les boîtes aux lettres posant aussi problème pour les usagers en fauteuil roulant, il est également proposé de les poser plus bas à hauteur des fauteuils.

La commission, à l'unanimité, donne son accord pour le projet d'aménagement des abords de la Poste sous réserve de prise en compte des observations précédentes.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire demande aux membres de la commission leur avis sur les travaux entrepris depuis la dernière réunion.

A l'unanimité, les usagers sont satisfaits des améliorations apportées et souhaitent que soient réalisés en priorité les accès aux services publics, notamment la bibliothèque, les abords du presbytère, la rue Pasteur et la rue d'Arvor où certains travaux sont en cours de réalisation.

Monsieur Derrien fait le récapitulatif des travaux en cours : aménagement du square Loussot avec WC handicapé ainsi qu'aux Capucins, aménagement des trottoirs, etc.